

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC. DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 6 mars 2018, à 19 h, à la salle du Conseil, située au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Odile Alain et Martine Bachand

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Yves Winter, Yves Taillon et Serge Desjardins formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Claude Vadnais.

Est également présente, Madame France Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Claude Vadnais, maire, constate le quorum à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. France Desjardins, directrice générale, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2018-03-59

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. PRÉAMBULE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2018

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1 Adoption des comptes payés en février 2018
- 3.2 Adoption des comptes à payer
- 3.3 Autorisation de location de toilette chimique – Parc des Bénévoles
- 3.4 Vente d'immeubles pour défaut de paiement – taxes municipales
- 3.5 Vaccination antigrippale – reconduction 2018 – MRC des Maskoutains
- 3.6 Avril – mois de la jonquille – Société canadienne du cancer
- 3.7 Renouvellement adhésion CAMF – Carrefour Action Municipale et Famille
- 3.8 Enregistreur de caméras installées pour déneigement
- 3.9 Mandat – vérification comptable annuelle
- 3.10 Ventilation bureau municipal
- 3.11 Demande à Hydro-Québec pour borne électrique « rapide »
- 3.12 Demande pour la course St-Liboire en action
- 3.13 Journée d'information municipale sur l'eau
- 3.14 Demande de dons pour APEH
- 3.15 Demande pour projet de jardin collectif

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 4.1 Achat de boyaux et autres équipements pour la décarcération
- 4.2 Système de communication SURVI-Mobile pour les pompiers

5. TRANSPORT ROUTIER

- 5.1 Permanence de l'employé M. Régnald Larocque
- 5.2 Entretien et réparation de la signalisation
- 5.3 Appel d'offres pour achat d'une camionnette – travaux publics
- 5.4 Achat de balises pour piste cyclable - route Quintal

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 6.1 Calibration annuelle des 10 débitmètres aux usines d'eau
- 6.2 Contrôle PM (heures de programmation)
- 6.3 Mise à niveau – formation eaux usées (directeur travaux publics)

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis
- 7.2 PIIA – 5, rue Saint-Patrice
- 7.3 Dérogation mineure – 2115, rang Saint-Édouard

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CORRESPONDANCE

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2018

Résolution 2018-03-60

Il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2018 soit adopté tel que présenté.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à s'adresser au conseil pour la première période de questions. *10 minutes sont accordées à la première période de questions, selon le règlement 205-06.*

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés – février 2018

Résolution 2018-03-61

Il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois de février 2018 totalisant la somme de 141 617,12 \$, en plus des salaires versés au montant de 39 685,06 \$ et d'en ratifier le paiement.

FACTURES PAYÉES

ADMINISTRATION:

<i>I</i>	Bell Mobilité Pagette	Frais pagette - maire	20,97 \$
<i>R</i>	Bouchard Marie-France	Programme couches lavables	100,00 \$
<i>I</i>	Buropro Citation	Fournitures de bureau	513,96 \$
<i>R</i>	Coop.d'informatique Municipale	Soutien technique annuel	5 300,35 \$
<i>D</i>	Coopérative Telsys	Soutien informatique - HDV	155,21 \$
<i>D</i>	Copie du Centre-Ville inc.	Edition du Reflet de fév + conception couverture	859,44 \$
<i>R</i>	Corriveau Marie-Michelle	Programme couches lavables	100,00 \$
<i>I</i>	Desjardins Sécurité Financière	Cotisations R.R.S. - janvier 2018	3 973,04 \$
<i>D</i>	Dion Gérard et fils inc.	Entretien éclairage - HDV	563,13 \$
<i>D</i>	Fédération Québécoise des Mun.	Formations des élus et frais dicom	2 407,28 \$
<i>I</i>	Financière Manuvie	Assurances collectives - mars	3 718,45 \$
<i>D</i>	Heine Denise	Remb.frais - activité comité aînés - 23 fév.	168,58 \$

D	Marché Sylvain Martel inc.	Matériaux pour mini-golf - SLEF	30,81 \$
D		Produits nettoyants - HDV	16,97 \$
D	Megaburo inc.	Frais copies	137,50 \$
I	Ministère du Revenu du Québec	DAS - janvier 2018	9 978,59 \$
D	Monty, Sylvestre Conseillers juridiques	Honoraires professionnels - déc et janv.	802,34 \$
R	MRC De D'Autray	Formation l'art de parler en public - C.Vadnais	1 160,05 \$
D	MRC Les Maskoutains	Travaux cours d'eau	4 123,61 \$
I		Mise à jour du rôle	987,73 \$
D	Municipalité de Lanoraie	Inscription conférence 24 mars - Y.Winter	75,00 \$
R	Premiers Répondants de St-Liboire	Subvention - 1er versement	4 000,00 \$
D	Produits Beta Pétrochemie	Produits nettoyants - HDV	61,52 \$
D	Québec Municipal	Adhésion annuelle à Québec Municipal	574,88 \$
I	Receveur Général du Canada	DAS - janv. 2018 (taux réduit)	3 133,50 \$
I		DAS - janv. 2018 (taux régulier)	132,49 \$
D	Scott Yan	Dépôt pour spectacle du 18 juin - SLEF	2 500,71 \$
I	Société Canadienne des postes	Médiaposte du 23 janvier (déneigement)	179,69 \$
I	Sogetel	Frais de téléphone- HDV	466,59 \$
R	Vadnais Claude	Fr. dépl. formation: l'art de parler en public	205,95 \$
I	Ville de St-Hyacinthe	Cour régionale - octobre à décembre 2017	2 563,02 \$
D	Visa (Canadian Tire)	Tapis pour cuisinette - HDV	14,36 \$
I	Visa (Fonds d'inform.sur le territoire)	Avis de mutation - décembre	32,00 \$

BIBLIOTHÈQUE :

I	Sogetel	Frais téléphone	51,85 \$
D	Visa (Editions Récré-Jeux)	Abonnement au magazine Coup de Pinceau	39,73 \$
D	Visa (Presse Commerce)	Abonnement 2018 - (revues mois passés)	227,08 \$
D	Visa (Vélo Québec Editions)	Abonnement à Québec Science	41,39 \$

LOISIRS :

D	Atelier de soudure St-Liboire	Supports de chaises pour centre communautaire	112,68 \$
D	Donais & fils inc.	Roulettes pour supports de chaises-centre comm.	134,42 \$
I	Hydro-Québec	Éclairage parc des bénévoles	34,13 \$
R	Loisirs St-Liboire	Subvention de fonctionnement	10 338,00 \$

SERVICE INCENDIE:

R	Assoc.des Chefs en séc. incendie	Cotisation 2018 - Martin Bougie	293,19 \$
D	Batteries Expert Acton	Boite de piles	19,32 \$
I	Bell Mobilité pagette	Frais pagettes	282,68 \$
R	Benoit Patrick - traiteur	Souper des pompiers	500,00 \$
I	Buropro Citation	Fourniture de bureau	97,84 \$
D	Dion Gérard et Fils inc.	Réparation ventilateur - caserne	522,11 \$
I	Extincteurs Milton	Recharge et insp.extincteurs et achat d'un extinct.	687,52 \$
D	Marché Sylvain Martel	Bouteilles d'eau et produits nettoyants	29,96 \$
I	MRC Les Maskoutains	Licence mobiles et portables	697,00 \$
I	Municipalité de St-Dominique	Entraide - 6 janvier 2018	123,46 \$
I		Entraide - 19 janvier et 7 février	201,34 \$
I	Sogetel	Frais téléphone	80,43 \$
D	Technilab R.G.	Vérification du détecteur de gaz	557,63 \$

URBANISME :

D Clairon (Le)	Publication d'avis publics - modif.zonage,plan urb.	1 632,64 \$
D Forest Louis	Fr. dépl. CCU - 15 novembre	30,00 \$
D Rondeau Janie	Fr. dépl.pour inspections - août à déc.2017	101,60 \$

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU:

D Anne la petite Cordonnière enr.	Réparation manteau de travail - R.Larocque	28,75 \$
D Atelier de Soudure de St-Liboire	Réparation du Sterling	871,66 \$
D Batteries Expert Acton	Batterie pour sortie de sécurité - garage	45,43 \$
D Bell Gaz	Chauffage du garage et location d'une bouteille	1 727,91 \$
I Bell Mobilité	Frais cellulaires - travaux publics	252,73 \$
R Bi-Eau Santé	Entente - refroidisseur d'eau - garage	130,00 \$
D Bossé et Frère inc.	Réparation de la pépîne	419,61 \$
I Buropro Citation	Fourniture de bureau - usine eau potable	24,25 \$
I Carrière d'Acton Vale	Abrasif	6 809,96 \$
I Chemin de Fer St-Laurent	Entretien signalisation passages à niveau	1 488,00 \$
D Coopérative Telsys solutions	Remplacement imprimante - garage	213,55 \$
I CST Canada	Carburant	3 176,37 \$
R Dion Gérard et fils inc.	Raccord du panneau déporté - eau potable	4 817,45 \$
D	Entr. lumières de rues, éclairage aqueduc,épur.	3 305,59 \$
D Donais & fils	Matériaux - entretien garage	27,08 \$
D Elec-Tro	Ajout de bouton test - Poste Lacroix et Quintal	413,91 \$
R Equipements Harjo inc.	Enrouleur à ressort - aqueduc	925,71 \$
I Excavation Sylvain Plante	Transport d'abrasif	832,09 \$
D	Travaux pour dégager le réseau pluvial	1 046,28 \$
R Ferme Cerpajo	Contrat de déneigement - 2e versement	10 297,88 \$
R Flibotte Karine et Morin Patrick	Aide annuelle pour entr. de la croix de chemin	100,00 \$
R Franklin Empire	Pièces pour lumières de rues	576,71 \$
D Freightliner et Sterling	Entretien du Sterling	139,17 \$
D Garage Luc Meunier	Réparation Ford voirie	13,80 \$
D Grimpeur (Le)	Location déchiqueteuse pour les sapins	250,00 \$
I Groupe Environex	Analyses eau potable et eaux usées	533,66 \$
D Groupe Maska	Entretien Sterling et pépîne	223,76 \$
I Hydro-Québec	Éclairage public, 58 rue des Saules	879,03 \$
I	110 des Erables, 44 rue Morin, 48 rue Parent	384,28 \$
I	105 rue Lacroix, 110 Terrasse Bagot	4 507,72 \$
R Intéral	Logiciel de maintenance - frais mensuels	109,23 \$
D	Formation pour logiciel de maintenance	747,34 \$
R Laboratoires de la Montérégie	Étude géotechnique - agrandissement réservoir	8 508,15 \$
D Laferté Centre de Rénovation	Remplacement de 3 fenêtres - garage	256,61 \$
D Larocque Rénald	Remb.lunettes de sécurité et fr.dépl.formation	398,40 \$
R Ministre des Finances du Québec	Inscr. pour formation en eaux usées-K.Pelchat	112,00 \$
D Oxygène Granby	Pièces pour entretien équipement - garage	310,20 \$
I Petroles Irving	Carburant - voirie	210,80 \$
D Québec Bolts inc	Pièces diverses - garage	47,54 \$
I Regie Inter.m.d' Acton et Maskoutains	Ajustement 2017 ordure, recyclage, organique	1 889,63 \$
I	Ordure et redevance - janvier	8 970,03 \$
I	Recyclage et organique - janvier	4 625,04 \$
D Rona	Pièce pour entretien des trains - aqueduc	14,42 \$
I Sogetel	Frais tél.garage,eau potable, eaux usées	383,73 \$
R SPI Ssanté Sécurité inc.	Équip. de sécurité (ligne de vie) eaux usées	892,21 \$
R Suez Water Technologies & solution	Programmation ordinateur des trains - aqueduc	781,83 \$
D Technilab R.G.	Vérification annuel détecteur de chlore	103,48 \$
D Tenco	Réparation équipement à neige	2 076,74 \$
I Veolia Water Technologies	Produits chimiques - eau potable	112,85 \$

D	Wurth Canada	Divers matériaux et pièces pour garage	710,83 \$
		TOTAL DES COMPTES PAYÉS	141 617,12 \$
I	Salaires versés	Février	39 685,06 \$

D: Délégation I: Incompressible R:Résolution

3.2 Adoption des comptes à payer

Résolution 2018-03-62

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée et que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés ;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 16 590,13 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

FACTURES À PAYER

LOISIRS :

Loisirs St-Liboire	Remboursement taxes municipales 2018	12 056,79 \$
--------------------	--------------------------------------	--------------

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU:

Ferme Cerpajo inc.	Chargement camion à sel, dépannage et soufflage de bordage	2 486,34 \$
--------------------	--	-------------

MRC des Maskoutains	Hon.ing. - Réfection rue Lacroix	2 047,00 \$
---------------------	----------------------------------	-------------

TOTAL DES COMPTES À PAYER 16 590,13 \$

3.3 Autorisation de location de toilette chimique – Parc des Bénévoles

Monsieur le maire déclare son intérêt dans le prochain dossier et se retire des délibérations. Le maire suppléant Yves Winter prend donc la place du président d'assemblée pour le prochain point.

Résolution 2018-03-63

Considérant que plusieurs activités se tiennent au Parc des Bénévoles et qu'il y a lieu d'y installer une toilette chimique pour la période estivale ;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la location d'une toilette chimique auprès d'Hygiène Plus pour la période débutant en mai jusqu'au 1^{er} novembre 2018 suivant un tarif d'environ 175 \$ par mois plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

À la fin de ce point, monsieur le maire ainsi que le maire suppléant reprennent chacun leurs sièges.

3.4 Vente d'immeubles pour défaut de paiement – taxes municipales

Résolution 2018-03-64

Considérant l'état de taxes impayées préparé par la directrice générale et soumis au conseil municipal pour approbation et transmission à la MRC des Maskoutains ;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'approuver l'état de taxes impayées soumis par la directrice générale et daté de ce jour

- ;>
- de transmettre ledit état de taxes impayées à la MRC des Maskoutains;
- de désigner monsieur Claude Vadnais, maire, enchérisseur pour la Municipalité de Saint-Liboire et de l'autoriser à se porter acquéreur, pour et au nom de la Municipalité, des propriétés indiquées audit état de taxes impayées.

3.5 Vaccination antigrippale – reconduction 2018 – MRC des Maskoutains

Résolution 2018-03-65

Considérant qu'un des objectifs formulés dans l'étude Famille-Transport vise à « *assurer une desserte en services sociaux et de santé équitable à l'ensemble du territoire de la MRC* » ;

Considérant que cette recommandation repose sur le constat d'une tendance vers la centralisation des services offerts en matière de soins de santé et de services sociaux, et ce, au détriment des résidents des municipalités rurales ;

Considérant que depuis l'année 2013, la MRC organise, avec le concours des municipalités locales et le CISSS de la Montérégie-Est, une campagne de vaccination qui a su rejoindre une partie de la population rurale, en particulier les clientèles plus vulnérables, notamment les enfants en bas âge, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Liboire souhaite participer à la prochaine édition de la campagne de vaccination et ainsi accroître l'offre de service à sa population ;

Considérant que la MRC des Maskoutains encourage cette initiative et s'engage à transmettre la requête de la Municipalité auprès de la direction du CISSS de la Montérégie-Est et à participer à l'établissement des modalités pour la mise en place du prochain projet de vaccination ;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Odile Alain et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE DÉCLARER l'intérêt de la Municipalité de Saint-Liboire à permettre à ses citoyens, au nombre de 3150 de pouvoir recevoir les services de vaccination antigrippale en milieu rural offerts par le CISSS de la Montérégie-Est directement dans sa municipalité, permettant un meilleur accès aux services de santé et limitant les déplacements inutiles sur le territoire maskoutain, et ce, pour l'édition 2018.

DE S'ENGAGER à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de ce service, dont la salle et l'équipement nécessaire au bon fonctionnement de la campagne de vaccination en milieu rural, en plus de soutenir, par des communications appropriées, la promotion et l'information pertinente à ses citoyens ainsi que d'offrir le soutien logistique requis pour la préparation de l'événement ; et

D'AUTORISER la MRC des Maskoutains à acheminer, pour et au nom de la Municipalité, une demande au CISSS de la Montérégie-Est afin d'intégrer le territoire de la Municipalité dans le processus de décentralisation des services lors des campagnes annuelles de vaccination antigrippale, et d'autoriser le préfet ou, en son absence, le préfet suppléant, ainsi que le greffier ou, en son absence, le directeur général, à signer tout document relatif à la présente affaire.

3.6 Avril mois de la Jonquille – Société canadienne du cancer

Résolution 2018-03-66

Considérant qu'en 2018 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie ;
Considérant que le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare ;

Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

Considérant que le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès ;

Considérant que la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie ;

Considérant que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers ;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Odile Alain et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.
- Que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

3.7 Renouveaulement d'adhésion CAMF – Carrefour Action Municipale et Famille

Résolution 2018-03-67

Considérant que la municipalité de Saint-Liboire est membre du Carrefour Action Municipale et Famille ;

Considérant que son adhésion vient à échéance et qu'il y a lieu de la renouveler ;

Considérant que le Carrefour Action Municipale et Famille est un organisme fournissant une multitude d'outils pertinents à la conduite des politiques familiales et des aînés et regorge d'informations utiles pour les municipalités et les membres des comités ;

Considérant le prix de l'adhésion annuelle ;

En conséquence, il est proposé par Odile Alain, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'autoriser le renouvellement de l'adhésion annuelle de la municipalité de Saint-Liboire au Carrefour Action Municipale et Famille pour l'année 2018 ;
- D'autoriser le paiement de la facture au montant d'environ 44 \$ taxes incluses relative à ce renouvellement et d'autoriser la directrice générale à signer tous les documents inhérents à la présente résolution.

3.8 Enregistreur de caméras installées pour le déneigement

Résolution 2018-03-68

Considérant l'installation de caméras de surveillance, principalement installées pour la neige et pour la sécurité;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- de faire l'achat d'un enregistreur relié à ces deux caméras, le tout selon la soumission de Coop Telsys Solutions au montant d'environ 1 085 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

3.9 Mandat pour vérification comptable – 3 années

Résolution 2018-03-69

Considérant que la municipalité doit nommer un vérificateur et que l'offre de services présentée par Laplante, Brodeur, Lussier inc. pour 3 années est très considérable;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre du comptable André Brodeur de Laplante, Brodeur, Lussier inc. datée du 8 février 2018 pour faire la vérification annuelle comptable de la municipalité de Saint-Liboire pour les trois prochaines années soit 2018, 2019 et 2020 au montant annuel de 7 500 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

3.10 Ventilation au bureau municipal

Résolution 2018-03-70

Considérant le rapport sur la qualité de l'air déposé par Serge Tremblay, technicien en hygiène du travail au CISSSMCQ;

Considérant l'estimé de SynairTech pour corriger l'apport d'air neuf dans le bâtiment;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Odile Alain et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'estimé de SynairTech pour ajout d'un serpentín électrique dans l'unité de toit du bureau municipal pour corriger l'apport d'air neuf dans le bâtiment, et ce, au montant d'environ 2 200 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

3.11 Demande à Hydro-Québec pour borne électrique « rapide »

Résolution 2018-03-71

Considérant l'électrification des véhicules de transport et que la municipalité de Saint-Liboire est souvent interpellée pour obtenir une borne électrique rapide sur son territoire;

En conséquence, il est proposé par Odile Alain, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire la demande à Hydro-Québec afin qu'elle installe à ses frais, une borne électrique « rapide » sur le territoire de la Municipalité de Saint-Liboire pour desservir la population qui a pris un virage vert en faisant l'acquisition d'un véhicule électrique.

3.12 Demande pour la course St-Liboire en Action – 4^e Édition

Résolution 2018-03-72

Considérant la demande pour la course *St-Liboire en Action* et le succès remporté ces dernières années;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De leur remettre la somme de 75 \$ afin qu'ils puissent remettre des prix de participation, certificats et collations aux participants et d'en effectuer le paiement. La course se tiendra le 2 juin prochain.

3.13 Journée d'information municipale sur l'eau

Résolution 2018-03-73

Considérant que se tiendra une journée d'information municipale sur les défis municipaux en gestion de l'eau et que le conseiller Yves Taillon est intéressé à y participer;

En conséquence, il est proposé par Odile Alain, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser que le conseiller Yves Taillon participe à ladite journée d'information sur les défis municipaux en gestion de l'eau qui se tiendra à Victoriaville le 21 mars prochain le tout moyennant une somme d'environ 70 \$ plus les frais inhérents à ladite formation et d'en effectuer le paiement.

3.14 Demande de dons pour APEH (Association des parents des Enfants Handicapés) Richelieu-Val-Maska

Le conseil ne donne pas suite à cette demande de dons.

3.15 Demande pour projet de jardin collectif pédagogique

Résolution 2018-03-74

Considérant la demande pour projet de jardin collectif pédagogique qui pourrait se faire sur le terrain de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Odile Alain et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la présente demande de projet pour jardin collectif pédagogique, le tout moyennant la somme d'environ 2 455 \$ et d'en effectuer le paiement. À noter que de cette somme 2 000 \$ est déjà budgété dans un poste dédié aux activités de la famille.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Achat de boyaux et autres équipements pour la décarcération

Résolution 2018-03-75

Considérant le besoin de faire l'achat de boyaux et autres équipements pour la décarcération pour le service incendie ;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à faire l'achat de boyaux et kit de contrôle de coussin pour décarcération le tout selon la soumission de CMP Mayer inc. datée du 16 février 2018 au montant d'environ 9 460 \$ taxes incluses et d'en effectuer le paiement.

4.2 Système de communication SURVI-Mobile pour le SSI

Résolution 2018-03-76

Considérant la nouvelle technologie installée sur les cellulaires et qu'il y a lieu de laisser les téléavertisseurs pour une nouvelle application nommée SURVI-Mobile en plus de retourner les téléavertisseurs des pompiers, car ils ne sont plus requis;

Considérant que l'application SURVI-Mobile était en test depuis environ un an et que les tests sont concluants;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de conclure un contrat avec Cauca pour l'utilisation de SURVI-Mobile dans les cellulaires des pompiers et l'achat d'un écran 50 pouces pour la caserne, le tout selon leur soumission datée du 21 février 2018 au montant d'environ 1 100 \$ pour l'écran et 7 \$ par application pour 21 applications donc 147 \$ par mois plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement. À noter que le montant de 7 \$ par application mobile sera réduit à 6 \$ par application à partir du 1^{er} janvier 2019.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Permanence de l'employé aux travaux publics – Rénaud Larocque

Résolution 2018-03-77

Considérant que l'embauche de monsieur Rénaud Larocque, employé aux travaux publics, était assortie d'une probation de six mois et qui s'est prolongée jusqu'à la mi-février 2018 ;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la permanence de monsieur Rénaud Larocque, employé aux travaux publics et ce, en date de ce jour.

5.2 Entretien et réparation de la signalisation

Résolution 2018-03-78

Considérant le besoin de procéder à l'entretien et la réparation de la signalisation ;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de Martech inc. datée du 21 février 2018 pour l'entretien et la réparation des panneaux de signalisation au montant d'environ 6 169 \$ taxes incluses et d'en effectuer le paiement.

5.3 Appel d'offres pour achat d'une camionnette – travaux publics

Résolution 2018-03-79

Considérant qu'il y a lieu de procéder à faire l'achat d'une camionnette pour le département des travaux publics, et tel que discuté lors de la préparation du budget 2018 ;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la direction générale à préparer un devis pour l'achat d'une camionnette pour les travaux publics tel que demandé par le directeur du département et le faire parvenir à quelques soumissionnaires. L'ouverture des soumissions se fera le lundi 2 avril à 10h00 et le contrat sera octroyé à la séance du 3 avril 2018. La municipalité ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions.

5.4 Achat de balises pour piste cyclable – route Quintal

Résolution 2018-03-80

Considérant qu'il y a lieu faire l'achat de balises pour la piste cyclable sur la route Quintal ;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la direction générale à faire l'achat de balises selon la soumission de DéveloTech en date du 26 février 2018 au montant d'environ 3 240 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Calibration annuelle des 10 débitmètres aux usines d'eau

Résolution 2018-03-81

Considérant le besoin de faire calibrer les dix (10) débitmètres à l'usine de filtration d'eau potable et eaux usées;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la calibration des dix débitmètres aux deux usines selon la soumission de Compteurs d'eau du Québec datée du 25 janvier 2018 au montant d'environ 2 800 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6.2 Contrôle PM (heures de programmation)

Résolution 2018-03-82

Considérant le besoin d'accorder des heures à Contrôle PM pour diverses programmations à l'usine de filtration;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder à Contrôle PM environ 60 heures pour effectuer de la programmation, de la mise à jour, contrôler les alarmes et l'automate et d'en effectuer le paiement.

6.3 Mise à niveau – formation eaux usées (directeur travaux publics)

Résolution 2018-03-83

Considérant le besoin pour le directeur des travaux publics d'obtenir une mise à niveau pour le traitement des eaux usées ;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Odile Alain et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur des travaux publics à suivre la formation en eaux usées – mise à niveau du Collège de Shawinigan pour un montant d'environ 750 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis

Une liste, datée du 26 février 2018 des permis et certificats émis est déposée représentant deux (2) permis pour un montant total de 300 000 \$ par la directrice générale, séance tenante.

7.2 PIA – 5, rue Saint-Patrice

Résolution 2018-03-84

Considérant la demande reçue par l'inspectrice en bâtiment et en environnement;

Considérant que cette demande est assujettie au Règlement no 272-14 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme en date du 14 février 2018 à l'égard du projet ci-après énuméré;

En conséquence, il est proposé par Odile Alain, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

- D'approuver le projet suivant :
 - Le projet de construction d'une habitation trifamiliale isolée au 5, rue Saint-Patrice – Projet modifié.

Le projet approuvé est sujet aux conditions établies par le Comité consultatif d'urbanisme, si tel est le cas.

7.3 Dérogation mineure – 2115 rang Saint-Édouard

Résolution 2018-03-85

Considérant que la Municipalité a reçu une demande de dérogation mineure dans le cadre de l'agrandissement d'un bâtiment d'élevage situé au 2115, rang Saint-Édouard (lot 2 573 698) afin de se conformer aux normes du bien-être animal;

Considérant que l'installation d'élevage est présentement dérogatoire aux normes de distances séparatrices et protégé par droits acquis;

Considérant que des normes encadrent la modification d'une telle installation d'élevage;

Considérant que ces normes restreignent la superficie d'agrandissement à 15 % de la superficie des bâtiments d'élevage existants;

Considérant que la mise aux normes du bien-être animal requiert un agrandissement plus grand que la dimension autorisée par les normes en vigueur;

Considérant que le projet ne prévoit pas d'augmentation du nombre d'unité animal;

Considérant que les modifications sont envisagées dans le but d'améliorer le bien-être animal;

Considérant qu'une résidence voisine située assez près de l'installation d'élevage se trouve dans le corridor des vents dominants;

Considérant que la disposition réglementaire en cause provient du Schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains et que celle-ci sera modifiée bientôt afin de tenir compte des exigences relatives au bien-être animal;

Considérant l'avis favorable reçu du Comité consultatif d'urbanisme en date du 14 février 2018;

Considérant que les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le Conseil ce jour suite à la publication d'un avis public à cet effet en date du 19 février 2018;

Considérant qu'aucun citoyen n'a demandé à être entendu;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation mineure, soit de permettre l'agrandissement du bâtiment d'élevage de 34'8' x 110' malgré la dérogation à la disposition relative aux droits acquis qui restreint l'agrandissement de ce type de bâtiment à 15 %. Toutefois, les conditions suivantes sont imposées :

- Remédier à la brèche dans la haie brise-vent existante située au nord-ouest du site (il manque une section face à une fosse à purin). S'il est impossible de compléter la haie brise-vent dans le même alignement que la haie brise-vent existante, le demandeur doit la compléter de façon perpendiculaire aux vents dominants (en provenant de l'ouest);
- Aménager une haie brise-vent le long de la limite sud-est de la propriété au moins sur la distance équivalente de l'agrandissement à venir et qu'elle soit conçue selon les mêmes spécifications que celle existante (composée de feuillus et de conifère sur deux rangées distinctes et comprenant le même espacement entre les arbres).

8. LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier.

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Odile Alain : Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, Rencontre avec Brigitte Sansoucy

Monsieur Jean-François Chagnon : Aucun comité

Monsieur Yves Winter : CCR, Saint-Liboire en fête, Comité politique de la famille, MRC (Prix Distinction famille), Cours d'eau Vandal

Monsieur Yves Taillon: Cours d'eau Vandal et Rivière Noire

Monsieur Serge Desjardins: CCR et CCU

Madame Martine Bachand : Coin des Zados

Monsieur Claude Vadnais : *MRC des Maskoutains et AGA des 1^{er} Répondants*

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à s'adresser au conseil pour la deuxième période de questions. *10 minutes sont accordées à la seconde période de questions, selon le règlement 205-06.*

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 7 février au 6 mars 2018 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2018-03-86

Il a été proposé par Yves Taillon, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit clôturée à 19 h 50.

Le maire

La directrice générale et secrétaire-trésorière

Claude Vadnais

France Desjardins

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 3 avril 2018 et signé par la directrice générale (ou sa représentante) et le maire ou la personne qui présidera cette séance.